

CIAS du Carmausin-Ségala

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'Administration du 11 février 2021

Ordre du jour :

- 1- Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2020
- 2-Programme de Réussite Educative : bilan d'activité et financier et perspectives 2021
- 3-Fonds d'Aide Financière et Individuelle : bilan 2020 et prévisionnel 2021
- 4-Chantiers d'insertion : bilan 2020 et prévisionnel 2021
- 5-Plateforme d'accompagnement vers l'emploi : bilan 2020 et prévisionnel 2021
- 6-Logements temporaires Le Ressort : bilan 2020 et prévisionnel 2021
- 7-Accompagnement Vers et Dans l'Emploi : bilan 2020 et prévisionnel 2021
- 8-Accompagnement social : bilan 2020 et prévisionnel 2021
- 9- DOB préalable à la préparation du budget prévisionnel 2021
- 10-Approbation du plan de financement de l'action « Plateforme d'accompagnement vers l'emploi »
- 11-Approbation du plan de financement de l'action « Chantiers d'insertion »
- 12-Approbation du plan de financement de l'action « Accompagnement vers et dans l'emploi des publics en situation d'exclusion socioprofessionnelle sur le territoire carmausin-ségala »
- 13-Approbation du tableau des mises à disposition d'agents de la 3CS au CIAS
- 14- Questions diverses

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 11 février, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel des réunions au 53 bis, avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la présidence de Mme Fatima SELAM, Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Membres en exercice : 18 - Représentés : 0 Membres présents : 11 - Membres avec pouvoir : 1

Voix délibératives : 12

Présents:

BLANQUET Marguerite
BLAVIER Yveline
COURVEILLE Martine
DURAND Rosette
FAURE Claire
GALLOIS Cécile
LEYMARIE Muriel
PLO Pascal
SELAM Fatima (pouvoir de Mme REDO Aline)
TOUZANI Rachid
VIDAL Suzette

Excusés :

MASSIER Stéphanie SOMEN Didier PUEYO Patricia REDO Aline (pouvoir à Mme SELAM Fatima) TIREFORT Jean-Michel

Absents:

MILESI Marie BONFANTI Djamila SLIMANI Saliha

Date d'envoi de la convocation : 27 janvier 2021 Date d'affichage convocation : 27/01/2021

DELIBERATION N° 1

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du CIAS du 30 novembre 2020

La Vice-Présidente rappelle les différents points examinés lors de la séance du Conseil d'Administration du 30 novembre 2020 et propose à l'assemblée de passer à leur adoption.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2020.

DELIBERATION N°2 DOB

La Vice-Présidente présente le budget primitif 2021 du CIAS.

La Vice-Présidente présente le rapport d'orientations budgétaires et invite les membres du conseil d'administration à débattre les orientations et à exprimer leurs propositions pour le budget 2021.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ATTESTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2021.

DELIBERATION N°3

Approbation du plan de financement de l'action « Plateforme d'accompagnement vers l'emploi »

Ce dispositif consiste à proposer à un public présentant des freins sociaux et professionnels l'empêchant d'accéder à une situation d'emploi pérenne un accompagnement autour de différents outils sociaux et professionnels. Il s'articule autour de deux thématiques : la linguistique et la mobilité.

Cette mission peut être cofinancée par le Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen (FSE) pour l'emploi et l'inclusion en Métropole 2014-2020, dans le cadre de l'appel à projets du Département, à hauteur de 48.14 % du coût total des dépenses éligibles.

La Vice-Présidente présente le plan de financement prévisionnel de l'opération pour 2021 :

Numéro de référence	Financeurs (1)	Année 1 - 2021		X Total		Actions	
※	1. Fonds européens	22 697,94 €	48,14 %	22 697,94 €	48,14 %		
RES1	FSE	22 697,94 €	48,14 %	22 697,94 €	48,14 %		
8	2. Financements publics nationaux	24 450,00 €	51,86 %	24 450,00 €	51,86 %		
RES5	Région	2 000,00 €	4,24 %	2 000,00 €	4,24 %		×
RES7	CGET	3 500,00 €	7,42 %	3 500,00 €	7,42 %		×
RES6	Communauté de Communes Carmausin- Ségala	9 700,00 €	20,57 %	9 700,00 €	20,57 %		×
RES8	PDASR	3 000,00 €	6,36 %	3 000,00 €	6,36 %		×
RES4	Conseil Départemental	6 250,00 €	13,26 %	6 250,00 €	13,26 %		×
	Sous total : montant du soutien public (1+2)	47 147,94 €	100,00 %	47 147,94 €	100,00 %		
	3. Financements privés nationaux	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %		
8	4. Autofinancement	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %		×
RES2	Autofinancement public	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %		
RES3	Autofinancement privé	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %		
	5. Contributions de tiers	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %		
	6. Contributions en nature	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %		
	Total des ressources (1+2+3+4+5+6)	47 147,94 €		47 147,94 €			

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le plan de financement pour l'année 2021 AUTORISE le Président à solliciter les financements auprès de l'Europe AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente action

DELIBERATION N° 4 Approbation du plan de financement de l'action « Chantiers d'insertion »

Le dispositif permet de conjuguer :

- La mise ou la remise en situation d'emploi.
- La construction d'un projet professionnel viable et cohérent au regard du marché de l'emploi.
- La levée de freins socioprofessionnels empêchant le retour à l'emploi de manière pérenne

Cette mission peut être cofinancée par le Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen (FSE) pour l'emploi et l'inclusion en Métropole 2014-2020, dans le cadre de l'appel à projets du Département, à hauteur de 49.98 % du coût total des dépenses éligibles.

La Vice- Présidente présente le plan de financement prévisionnel de l'opération pour 2021 :

Numéro de référence	Financeurs (1)	Année 1 - 2021		X Total		Actions		
8	1. Fonds européens	75 355,92 €	49,98 %	75 355,92 €	49,98 %			
RES1	FSE	75 355,92 €	49,98 %	75 355,92 €	49,98 %			
8	2. Financements publics nationaux	42 526,30 €	28,20 %	42 526,30 €	28,20 %			
RES4	ASP/DIRECCTE	17 526,30 €	11,62 %	17 526,30 €	11,62 %			×
RES5	Conseil Départemental	25 000,00 €	16,58 %	25 000,00 €	16,58 %			×
	Sous total : montant du soutien public (1+2)	117 882,22 €	78,18 %	117 882,22 €	78,18 %			
	3. Financements privés nationaux	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %			
8	4. Autofinancement	32 900,00 €	21,82 %	32 900,00 €	21,82 %			×
RES3	Autofinancement privé	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %			
RES2	Autofinancement public	32 900,00 €	21,82 %	32 900,00 €	21,82 %			
	5. Contributions de tiers	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %			
	6. Contributions en nature	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %			
	Total des ressources (1+2+3+4+5+6)	150 782,22 €		150 782,22 €				

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le plan de financement pour l'année 2021 AUTORISE le Président à solliciter les financements auprès de l'Europe AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente action

DELIBERATION N°5

Approbation du plan de financement de l'action « Accompagnement vers et dans l'emploi des publics en situation d'exclusion socioprofessionnelle sur le territoire carmausin-ségala »

Le CIAS porte un dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi des publics en situation d'exclusion socioprofessionnelle sur le territoire du Carmausin-Ségala.

La finalité de ce dispositif est d'inscrire dans l'emploi durable les personnes en situation d'exclusion socioprofessionnelle. Cette mission est assurée par une conseillère en insertion professionnelle, à temps complet.

Le dispositif peut être cofinancé par le Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen (FSE) pour l'emploi et l'inclusion en Métropole 2014-2020, dans le cadre de l'appel à projets du Département, à hauteur de 43.85 % du coût total des dépenses éligibles.

La Vice-Présidente présente le plan de financement prévisionnel de l'opération pour 2021 :

Numéro de référence	Financeurs (1)	Année 1 - 2021		8	Total Total	
8	1. Fonds européens	19 527,39 €	43,85 %	19 527,39 €	43,85 %	
RES1	FSE	19 527,39 €	43,85 %	19 527,39 €	43,85 %	
8	2. Financements publics nationaux	25 000,00 €	56,15 %	25 000,00 €	56,15 %	
RES4	Conseil départemental du Tarn	25 000,00 €	56,15 %	25 000,00 €	56,15 %	
	Sous total : montant du soutien public (1+2)	44 527,39 €	100,00 %	44 527,39 €	100,00 %	
	3. Financements privés nationaux	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	
8	4. Autofinancement	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	
RES3	Autofinancement privé	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	
RES2	Autofinancement public	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	
	5. Contributions de tiers	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	
	6. Contributions en nature	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	
	Total des ressources (1+2+3+4+5+6)	44 527,39 €		44 527,39 €		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le plan de financement pour l'année 2021 AUTORISE le Président à solliciter les financements auprès de l'Europe AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente action

DELIBERATION N°6 Approbation du tableau des mises à disposition d'agents de la 3CS au CIAS

La Vice-Présidente rappellera les mises à disposition auprès du CIAS en 2021 et pour une durée de 3 ans de plusieurs agents de la 3CS, selon les quotités suivantes :

Directeur général des services	5% de son temps de travail
Assistante socio-éducative (CESF)	100% de son temps de travail
Assistante administrative	20% de son temps de travail
Directeur de la Cohésion sociale	25% de son temps de travail

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ADOPTE la répartition présentée et les quotités afférentes **AUTORISE** le Président à signer les conventions de mise à disposition